

Joseph Sigisbert François Mandel (1749-1820), un pharmacien remarquable de Nancy aux XVIII^e et XIX^e siècles

Pierre Labrude¹

Parmi les pharmaciens qui ont marqué la vie nancéenne de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle, il est impossible de ne pas évoquer, aux côtés du chimiste et professeur Pierre-François Nicolas, et du botaniste Pierre-Remy Willemet, la grande figure de Joseph Sigisbert François Mandel, pharmacien, chimiste, hygiéniste, chercheur, professeur à la "Société de santé", membre du jury de l'Ecole centrale et du jury de médecine du département, membre et lauréat de plusieurs sociétés savantes, administrateur des hospices et des prisons, etc. Nicolas et Mandel sont concurrents et ils s'opposent à plusieurs reprises ; Nicolas est d'abord le vainqueur, mais Mandel prend sa revanche au moment de la Révolution, cependant que Nicolas quitte Nancy.

A son décès, en 1820, plusieurs notices ont été consacrées à François Mandel - c'est son prénom usuel -, tant à Nancy par De Haldat² qu'à Paris par Cadet de Gassicourt³ en employant le style dithyrambique de l'époque, qui n'est pas toujours exact d'un point de vue historique. Après un long oubli, le Professeur Martin a consacré à Mandel une notice présentée comme un "exposé de titres et travaux" analytique. Ce document comble une grande lacune car aucune biographie importante n'a été consacrée à François Mandel. Il comporte par ailleurs des notes biographiques sur certains membres de la famille⁴. Lorsqu'on étudie d'autres apothicaires nancéiens de l'époque de Mandel, il est impossible de ne pas "croiser" Pierre-François Nicolas⁵, qui est "le grand ennemi" de Mandel à la suite d'une controverse à propos d'une prétendue source minérale, et Pierre-Remy Willemet⁶, qui est essentiellement un botaniste, mais à qui les médecins du collège royal de médecine et de la faculté de médecine font faire de la chimie pour ne pas avoir à le demander à Mandel... L'étude ces aspects de la vie de Mandel et de la vie nancéenne de l'époque peuvent apporter quelques compléments au travail de M. Martin. Plusieurs décennies se sont écoulées depuis la parution de sa notice, et quelques éléments nouveaux ont été mis à jour. Dans cette nouvelle étude, j'envisage successivement qui sont les ancêtres de François Mandel, puis sa naissance et ses premières années, l'obtention de sa

¹ Académie de Stanislas et Centre régional universitaire lorrain d'histoire.

² Haldat M. de, *Eloge de François Mandel, doyen des pharmaciens, (...) lu à la séance publique de la Société, le 10 mai 1821*, Nancy, Imprimerie de Barbier, 1821, 16 p. Il s'agit de la Société libre des sciences, lettres et arts de Nancy, qui succède à la Société royale des sciences et belles-lettres en l'an XII (1804), et qui deviendra une seconde fois société royale, puis l'Académie de Stanislas. Un éloge différent figure dans les mémoires de l'académie : *Précis analytique des travaux de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy*, Nancy, 1819-1823, Hissette, Nancy, 1825, p. 208-216.

³ C.L.C. (Charles-Louis Cadet de Gassicourt), Nécrologie M. Mandel, *Journal de pharmacie et des sciences accessoires*, 1821, 7^e année, n°5, p. 247-248, et n°7, p. 339. Le choix de Cadet pour la rédaction de la notice est peut-être en partie lié au fait qu'ils ont été tous les deux mêlés à l'affaire de l'eau de Mettemberg.

⁴ Martin J., *Titres et travaux de Joseph Sigisbert François Mandel (...) Notes biographiques sur les Mandel pharmaciens à Nancy*, Faculté de pharmacie, Nancy, 1992, 19 p.

⁵ Labrude P., Pierre-François Nicolas, apothicaire et médecin, professeur de chimie et membre des académies de Nancy et de Caen. Un chimiste au siècle des Lumières, Nancy, *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 2000-2001, 8^e série, vol. 15, p. 123-134 ; également : Pierre-François Nicolas (Saint-Mihiel, 1743-Caen, 1816) : un chimiste en Lorraine au siècle des Lumières (1769-1789), *Bulletin des sociétés d'histoire et d'archéologie de la Meuse*, Bar-le-Duc, 2006-2007, n°38-39, p. 41-76.

⁶ Labrude P., Un pharmacien et botaniste lorrain : Pierre-Remy Willemet (1735-1807), *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, Nancy, 2004-2005, 8^e série, vol. 19, p. 211-237.

maîtrise de pharmacie, ses premiers travaux et en particulier "l'affaire de l'eau prétendument minérale de la propriété Isabey", l'échec de sa candidature à la fonction de démonstrateur de chimie de la faculté de médecine, son mariage et sa descendance. La Révolution étant là, il devient un personnage plus important qu'auparavant, d'où sa participation à l'Ecole centrale du département de la Meurthe, et à la Société de santé de la commune de Nancy. Du côté de la pharmacie, survient "l'affaire de l'eau de Mettemberg", des publications et une participation active à la Société des sciences, lettres et arts de Nancy, et, dans les mêmes moments, une collaboration à la vie publique nancéienne.

Les ancêtres de François Mandel

Joseph Sigisbert François Mandel, dont le prénom usuel est François, appartient à une famille nancéienne connue depuis la seconde moitié du XVII^e siècle. M. Martin, après consultation des archives, la fait remonter à Jean Mandel, cordonnier, décédé en décembre 1672. Il est l'époux de François(e) Li(e)beau et le père d'au moins sept enfants, parmi lesquels Nicolas (1660-1728) est cordonnier lui aussi, et a lui-même au moins six enfants de sa première épouse Anne Catherine Mory⁷, décédée en 1721. Leur fils Léopold Sigisbert, né le 11 juillet 1698 et décédé le 2 février 1744, est le premier apothicaire de la famille. Tétou indique qu'il est ajourné le 12 août 1721 mais qu'il est reçu maître apothicaire le 31 octobre et prête serment le 5 novembre⁸. Il crée alors une pharmacie rue Saint-Dizier⁹. Ayant épousé Anne Christine Drian (avec un t ou un d terminal) le 30 septembre précédent, il a au moins huit enfants de cette union, parmi lesquels l'aînée est Anne Christine, qui est née le 2 avril 1723 et qui épousera Joseph Sigisbert Desvillers, maître apothicaire, le 6 septembre 1740. Il sera nécessaire de revenir sur ce patronyme et sur ce pharmacien.

Le troisième enfant du couple Mandel-Drian est Sigisbert Nicolas, qui naît le 19 septembre 1725 et qui mourra le 29 janvier 1764, à l'âge de trente-neuf ans. Maître apothicaire lui aussi, reçu le 2 novembre 1745¹⁰ - son diplôme est aussi au Musée lorrain -, successeur de son père, il a épousé Jeanne François le 9 février précédent. Ils auront onze enfants, dont le quatrième est Joseph Sigisbert François, né le 11 octobre 1749. C'est lui qui constitue le sujet de cette étude.

Les premières années et l'obtention de la maîtrise de pharmacie

François a le malheur de perdre son père, décédé le 29 janvier 1764, alors qu'il n'a pas encore quinze ans... Son oncle Dominique Mandel, chirurgien puis gérant d'un établissement de bains publics, est son curateur. Madame Mandel fait gérer la pharmacie par son beau-frère Desvillers

⁷ L'orthographe de l'époque n'étant pas fixée, il serait intéressant de savoir si le nom s'écrit aussi Maury, en raison du fait qu'un apothicaire nancéen porte ce nom. Le dossier conservé dans les "Papiers Pillement" (36 J) aux Archives départementales est toujours écrit Maury.

⁸ Tétou A.J., *Les apothicaires de Nancy au XVIII^e siècle*, thèse de doctorat d'université en pharmacie, Nancy, 1932, Occitania, Paris, 1932, 189 p., ici p. 33-35. M. Martin précise que le diplôme de S. Mandel est conservé au Musée lorrain.

⁹ La pharmacie se trouvait au numéro 87 de la rue Saint-Dizier dans un immeuble qui a disparu lors de la création de la rue "du Docteur Schmitt". La numérotation des maisons n'ayant pas changé, deux numéros (85 et 87) manquent aujourd'hui entre l'actuelle pharmacie et le cabinet d'optique qui se trouve de l'autre côté de la rue du Docteur Schmitt. Le 87, où était la pharmacie Mandel, jouxtait la maison où se trouve l'actuelle pharmacie. Le nom de la rue n'a pas changé, sauf pendant la période révolutionnaire, depuis qu'elle a été baptisée ainsi, en souvenir du village de ce nom, détruit en 1632, sous Charles III, après que les habitants aient été relogés en Ville neuve, en vue de créer à cet endroit des fortifications destinées à la défense de Nancy. Le vocable "rue Saint-Dizier" a été déclaré inaliénable par Charles III.

¹⁰ Tétou A.J., ouvrage cité, p. 170.

selon l'arrêt du Conseil d'Etat de Lorraine du 9 février 1764¹¹. Haldat indique, sans doute avec un peu d'exagération : "L'officine de ses pères ne pouvait être administrée que par un maître (en pharmacie) ; mais il n'était pas pour cela étranger aux intérêts de sa maison : il exerçait déjà une utile surveillance sur les employés et contractait cette habitude de l'ordre et cette activité infatigable (...) Le jeune pharmacien (*sic*)¹² acquérait chaque jour de nouvelles connaissances (...)". Un arrêt du Conseil avait en effet permis à François d'obtenir, en réalité, de conserver, la place de son père, procédure classiquement utilisée, d'où la mise en gérance de l'officine avec l'oncle Desvillers installé à Saint-Epvre, comme l'indiquent les archives citées ci-dessus. Le 10 août 1771, Madame Mandel autorise M. Desvillers "à transmettre la place d'apothicaire de son feu mari à François Mandel son fils aîné"¹³.

François est reçu maître apothicaire avec dispense d'âge le 24 août 1771. Il est l'un des trois seuls apothicaires dont on connaît les "Conclusions de pharmacie et de chymie", épreuve particulière à Nancy pour la réception à la maîtrise et qui ne s'impose pas à ceux qui ne prétendent pas y exercer. Cette sorte de thèse avec une soutenance devant un jury émanant du Collège royal de médecine, comprend quatre questions qui sont données par le président du collège, Bagard à ce moment, à l'aspirant pharmacien à l'issue de la réalisation de ses chefs d'œuvre. Ici, avec François Mandel, qui est fils de maître, il n'y en a qu'un à exécuter. Ces questions font l'objet d'une réflexion par le candidat, et elles sont présentées, soutenues indique le placard qui est affiché, quelques jours après leur soumission à celui-ci. François Mandel répond à deux questions de pharmacie et deux de chimie¹⁴, ce qui est habituel, le samedi 31 août 1771 à 15 heures dans la grande salle du Collège royal des médecins, place Royale¹⁵ (figure 1).



Figure 1 : le pavillon de la Comédie, place Royale (place Stanislas), où le collège des médecins occupe les étages ouvrant sur la place. Photographie de l'auteur (2022).

¹¹ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle (ADMM), Ms SAL 302 : Archives des apothicaires, règlements et arrêts. En 1764, parmi les apothicaires de Nancy, figure "J.S. Desvillez exerçant dans la pharmacie de la Dlle Veuve Mandel, suivant l'arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 9 février dernier". Sur la famille Mandel : ADMM, 36 J 10 (papiers Pillement). Le dossier est toutefois assez pauvre sur François Mandel.

¹² Le mot "pharmacien" commence à remplacer celui "d'apothicaire" au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle.

¹³ ADMM, 1 J 209 : Archives des apothicaires, folio 5 recto. Egalement Ms SAL 305 : 2^e livre appartenant au corps des maîtres apothicaires de Nancy 1745, folios 60-63 : Desvillers prend la place et la rendra quand Mandel fils sera reçu à la maîtrise.

¹⁴ Julien P. et Martin J., Les "Conclusions de pharmacie", à Nancy, à la fin du XVIII^e siècle : entre les "synthèses" et les "thèses", *Revue d'histoire de la pharmacie*, 1995, n^o 307, p. 401-407.

¹⁵ Le collège occupe les étages du pavillon dit "de la Comédie", qui a été érigé pour accueillir cette salle de spectacle et pour l'accueillir. La grande salle est au premier étage, au dessus du péristyle, et prend jour sur la place. Le bâtiment est occupé aujourd'hui par le musée des beaux-arts.

Nous connaissons ces questions (figure 2). Elles sont très pertinentes pour l'époque, et, en 2026, la seconde question de pharmacie peut encore être posée avec les mêmes mots qu'en 1771 : savant pharmacien, confiance publique et réputation soutenue. Il en est de même pour la seconde question de chimie, qui porte sur l'éclosion, dans les végétaux, grâce à la chimie, de modifications, et de l'acquisition, de nouvelles vertus et propriétés. La réponse d'aujourd'hui, après étude, porterait sans doute sur les hémisynthèses, sur la chimie pharmaceutique, et sur les apports du génie génétique.

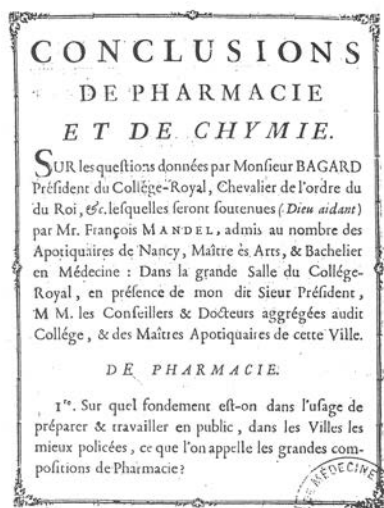


Figure 2 : le premier feuillet du placard des Conclusions de pharmacie et de chymie de François Mandel. *Revue d'histoire de la pharmacie*, 1995.

Ayant alors reçu ses lettres de maîtrise, François Mandel reprend l'officine paternelle du 87 de la rue Saint-Dizier. En face de celle-ci, de l'autre côté de la rue, se trouve la maison de la famille Isabey (figure 3), dont il sera question plus loin, et une place qui est occupée par le marché, tout comme elle l'est encore de nos jours¹⁶. Non loin, de l'autre côté de la rue Saint-Dizier, au 211 de la rue du Pont Meujart (rue du Pont-Mouja de nos jours, qui est parallèle à la rue Saint-Dizier) se trouve la pharmacie de son confrère légèrement plus âgé, Pierre-François Nicolas, avec qui François va avoir de nombreux différends pendant les années à venir et jusqu'à la Révolution.



Figure 3 : la maison Isabey. Photographie de l'auteur (2023).

¹⁶ La partie Est de l'actuelle place Henri-Mengin, ou place du Marché, existait à ce moment et s'appelait alors "Grande Place neuve" ou "Place de l'Auditoire". Elle servait déjà de place du marché pour la Ville neuve (P. Robaux et D. Robaux, Nancy-Berne, *Les rues de Nancy*, Peter Lang, 1984, p. 163).

François Mandel n'est pas seulement apothicaire. Il a aussi étudié la médecine, et il a soutenu la thèse nécessaire à l'obtention du baccalauréat de médecine le 26 juillet 1771 à la faculté de Nancy¹⁷. Le sujet porte sur la physiologie et le jury est présidé par le professeur Nicolas Jadelot, ce qui est logique puisque c'est une discipline qu'il enseigne. Elle est rédigée en latin, imprimée chez Bachot à Nancy et elle comporte quatre pages. De nombreuses sources indiquent qu'il est licencié en médecine. Toutefois, jusqu'à présent, il n'a pas été possible de trouver la thèse correspondante dans la collection conservée à la Bibliothèque publique de Nancy¹⁸.

L'affaire de l'eau minérale de la propriété Isabey et les premiers différends avec Pierre-François Nicolas

A l'époque qui est envisagée ici, les années 1760-1770, les analyses d'eau représentent pour les apothicaires une opportunité pour se faire connaître comme chimistes et éventuellement pour exploiter commercialement des sources. Haldat pose bien le problème lorsqu'il écrit à propos de François Mandel : "La chimie, base fondamentale de la pharmacie, lui parut digne de ses méditations. Modeste alors, et cultivée seulement par un petit nombre d'initiés, elle laissait déjà entrevoir les hautes destinées auxquelles elle était appelée. (...). Il se remit donc à l'étude (...) et fournit, par ses recherches sur les eaux minérales de notre province, d'utiles documens aux chimistes (...)".

En 1772, donc un an après sa réception comme maître apothicaire et la reprise de la pharmacie paternelle, Mandel procède à l'analyse d'une eau provenant de la propriété Isabey, qui est située en face de chez lui (figure 3). Il pense avoir découvert une nouvelle eau minérale et publie à ce sujet un fascicule de vingt-et-une pages, où il décrit son analyse et les propriétés de l'eau. Il adresse son mémoire au Collège royal des médecins en vue d'obtenir son approbation. Le collège s'intéresse en effet aux eaux, leur usage fait partie de ses attributions, et Bagard son président est à l'origine de la station de Contrexéville, dans le département actuel des Vosges¹⁹. Mais son voisin Nicolas, qui a également l'ambition de profiter de l'attrait qui se manifeste pour la chimie, et qui sans doute souhaite éliminer un concurrent, refait l'analyse et publie ses résultats en indiquant que la minéralisation de l'eau n'est due qu'à sa contamination par des matières fécales... Mandel, qui considère qu'il est ridiculisé, lui répond par un document de vingt-trois pages auquel Nicolas ne manque pas de répondre aussi. Mandel réplique par une nouvelle brochure²⁰ dont le titre commence par *Vous pouvez vous dispenser de me dire...*

L'affaire s'arrête là au niveau des publications. Mais elle va cependant laisser des traces durables dans les relations entre les deux apothicaires chimistes. Elle va aussi avoir des conséquences au niveau du collège des médecins, qui a l'autorisation statutaire d'enseigner la chimie depuis sa création en 1752, et de la faculté de médecine, qui ne l'enseigne pas et qui n'a

¹⁷ La faculté a été transférée à Nancy, par décision de Louis XV, à l'automne 1768. En l'absence de locaux propres, elle siège dans ceux du Collège royal des médecins. Le bâtiment de l'université ne sera achevé qu'à la fin de la décennie 1770.

¹⁸ Thèses de la faculté de médecine de Nancy depuis 1769 jusqu'à la Révolution, registre 1769-1773, Bibliothèque publique de Nancy, sans cote. Il n'existe pas aux Archives départementales, de registre des gradués de la faculté de médecine avant 1778, ni de registre d'inscription des étudiants avant 1786.

¹⁹ Labrude P., La médecine thermale à Nancy et en Lorraine au temps de Stanislas et du Collège royal de médecine, *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 2022-2023, 9^e série, vol. 1, p. 403-425.

²⁰ Perkins J., Creating chemistry in provincial France before the Revolution: The examples of Nancy and Metz. Part 1: Nancy, *Ambix* (Journal de la société pour l'histoire de l'alchimie et de la chimie), Londres, 2003, vol. 50, n° 2, p. 145-181.

pas de chaire, mais qui voudrait bien en obtenir une. Une telle création interviendra en 1776²¹. Nicolas a ainsi réussi la première étape de sa carrière de chimiste et repoussé celle de Mandel qui ne publiera plus rien en ce domaine pendant plus de vingt années. Mandel a bien sûr d'autres préoccupations, dont celle de sa pharmacie et de la situation financière de sa famille qui été compromise, et que la vente d'eau aurait pu contribuer à rétablir. A ce moment la vente des eaux est déjà règlementée. Ainsi, à Nancy, c'est l'apothicaire Virion qui a le privilège du dépôt. Il est le voisin de Mandel rue Saint-Dizier du côté de la rue Saint-Jean²².

Mandel, "pharmacien hospitalier" ²³

La "Maison de secours", plus exactement la Maison Notre-Dame du Refuge, actuel hôpital gériatrique, située dans la rue des Quatre-Eglises (figure 4), dispose d'une apothicairerie, c'est-à-dire d'une pharmacie à usage intérieur, dont François Mandel est rapidement le responsable après l'obtention de sa maîtrise, au plus tard les années 1775-1777, et jusqu'à la Révolution. On dirait aujourd'hui qu'il en est le pharmacien gérant, nom qui est donné aux praticiens qui exercent à temps partiel. La présence d'un "vrai" pharmacien dans un tel établissement constitue une situation rare car, habituellement, au XVIII^e siècle, les hôpitaux et les maisons de charité comme celle-ci emploient les services de "soeurs pharmaciennes" non diplômées. Ceci aurait été très facile à réaliser à Nancy où existent diverses congrégations. L'apothicairerie de la Maison dispose bien sûr de locaux, mais aussi des moyens permettant de réaliser les préparations nécessaires aux personnes secourues. En 1777, Mandel apporte depuis chez lui différents matériels ainsi que des pots de pharmacie. L'ensemble reste "bloqué" sur place quand les religieuses sont expulsées et que l'établissement est fermé le 28 septembre 1793. Mandel cesse alors ses fonctions. Un inventaire est dressé le 1^{er} novembre et le 1^{er} décembre 1793. Il demandera la restitution de son bien en 1801, et un autre inventaire sera établi le 13 mars de cette année, puis le 21 septembre 1804. Il sera l'occasion de signaler que Mandel est remboursé des pertes qu'il a subies, et que différents matériels sont envoyés à l'hôpital de Maréville. Il y a alors 137 pots, vases, boîtes, etc. dans l'apothicairerie. Lorsque l'établissement ouvre à nouveau ses portes au début du XIX^e siècle, la pharmacie est confiée à une soeur, et il n'y aura plus de pharmacien dans l'établissement jusqu'en 1923.



Figure 4 : la Maison de secours (aujourd'hui hôpital gériatrique),
rue des Quatre-Eglises. Photographie de l'auteur (ca 2010).

²¹ Labrude P. et Nihotte C., La création de la chaire de chimie de la Faculté de médecine de Nancy 1776-1782, *Le Pays lorrain*, Nancy, 2005, vol. 86, p. 111-114.

²² A propos du commerce des eaux, voir Tétou, ouvrage cité, p. 84-93, avec la citation de travaux de Nicolas.

²³ Labrude P. et Larcen A., Les pots de pharmacie de la Maison hospitalière Saint-Charles, dans *Le patrimoine artistique et historique hospitalo-universitaire de Nancy*, sous la direction de A. Larcen, J. Floquet, P. Labrude et B. Legras, Editions Gérard Louis, Haroué, 2012, 244 p., ici p. 234-236.

La nomination de Nicolas comme professeur de chimie à la faculté et l'échec de Mandel à la nomination comme démonstrateur de la chaire nouvellement créée

Les lettres patentes de création d'une chaire de chimie de la faculté de médecine, données le 19 août 1776 par Louis XVI, précisent dans leur article IX que le professeur est nommé par concours mais que le démonstrateur est choisi par la faculté²⁴. Le premier professeur et le premier démonstrateur, nommés tous deux par le roi, sont Henri Michel du Tennetar²⁵ et Pierre-François Nicolas²⁶. Lorsque Michel du Tennetar démissionne au début de l'année 1780 et qu'il quitte Nancy pour retourner dans sa ville natale de Metz, Nicolas lui succède par provision royale du 1^{er} août suivant, sans concours, mais à la condition de se faire recevoir docteur en médecine, ce qui apparaît normal. Il faut s'arrêter un instant sur les études de médecine de Nicolas. En effet, reçu bachelier le 17 mars 1780, il soutient sa thèse de licence le 2 septembre suivant avec pour sujet *De Praeparatione Pulveris* contre l'opposition publique de Mandel ! A l'issue de la présentation, la faculté et Mandel se rendent au laboratoire de Nicolas - sans doute dans sa pharmacie - pour le voir donner une réfutation expérimentale des critiques qui lui ont été opposées. Enfin, Nicolas soutient sa thèse de doctorat le 29 mars 1781 avec un sujet qui a l'art de combiner la chimie, la médecine, la toxicologie et l'hygiène : en français (les thèses sont soutenues en latin) "Sur les divers gaz méphitiques et un nouveau moyen de réanimer les suffoqué. Toutefois, il est important de préciser que ce sujet se place sur un terrain scientifique occupé jusqu'alors par Dominique-Benoît Harmant, professeur de chimie au collège royal des médecins et défenseur de Mandel. L'opposition entre les deux apothicaires s'est en effet traduite par une exacerbation des tensions qui existaient déjà entre plusieurs médecins, en particulier au sein de la Société royale des sciences et belles-lettres, et sans doute aussi à l'intérieur du collège royal.

L'antagonisme entre Nicolas et Mandel ne se limite pas à l'incident survenu lors de la soutenance de la thèse de licence de médecine du premier. Dans les mêmes moments, Nicolas publie les résultats des analyses qu'il a pratiquées avec son ancien élève en pharmacie Renaud sur les eaux de Saint-Dié, dans les Vosges. Il s'intitule *Dissertation chimique sur les eaux minérales de St Diez*. Une querelle s'engage avec Mandel dans la presse locale, les *Affiches de Lorraine* et le *Journal littéraire de Nancy*, sous la forme de lettres et d'articles, par l'intermédiaire de Beaupré, élève de Mandel. Nicolas se défend bien entendu. Il est soutenu par Michel du Tennetar et Jadelot, cependant que Mandel reçoit le soutien d'Harmant. Mais Mandel ne trouve pas avantage à ces disputes, et il va subir peu après les conséquences de l'incident et de ces échanges. En effet, lors de la nomination de Nicolas, la faculté avait choisi l'apothicaire Christophe Delaporte comme démonstrateur. Mais Delaporte décède le 18 août 1782, et son remplacement va susciter des difficultés. Les professeurs se réunissent à ce sujet dès le 22 août. Deux candidats sollicitent la place et ont pris contact avec la faculté : Willemet, déjà démonstrateur de botanique et de chimie au collège royal de médecine depuis novembre 1772, et Mandel, apothicaire et quelque peu médecin et chimiste. Peut-être embarrassée par ces deux candidatures, en fait surtout par celle de Mandel que Nicolas ne peut certainement pas accepter compte tenu de leurs mauvaises relations, la faculté décide d'ouvrir un concours entre tous les

²⁴ ADMM, D 82, *Registre pour insinuation des réceptions des doyens, professeurs, officiers et suppôts de la Faculté de Médecine de l'Université de Nancy, et délibérations... depuis le 12 novembre 1768 (jusqu'en 1793)*, folios 26 à 49. Pfister C., *Histoire de l'ancienne Université de Nancy (1768-1793) suite, Annales de l'Est*, Nancy-Paris, Berger-Levrault, 1904, 18^e année, p. 177-252.

²⁵ Nihotte C., *Michel du Tennetar (1742-1800) Les débuts de l'enseignement de la chimie en Lorraine*, thèse de diplôme d'Etat de docteur en pharmacie, sous la direction de P. Labrude, 2003, 130 p. Une recension, disponible en ligne, est parue dans la *Revue d'histoire de la pharmacie*, 2004, n°341, p. 141-142.

²⁶ Publications citées en référence 5.

apothicaires de Nancy, qui aura lieu le 9 septembre. Il comportera douze questions de chimie, et chaque candidat y paraîtra seul. Mais, le 3, un apothicaire (on ignore lequel) proteste contre le caractère non public du concours²⁷.

La faculté décide aussitôt d'annuler sa délibération du 22 août et de choisir ce même jour à 18 heures son démonstrateur de chimie selon les termes des lettres patentes de 1776. C'est Willemet qui est choisi... Cela ne nous étonnera pas. Elle aura moins de souci avec lui qu'avec Mandel, et sa fonction au collège royal pourra faciliter les relations entre les deux structures plus ou moins concurrentes. Mais il est certainement moins compétent en chimie que Mandel qui rêve depuis toujours d'une carrière de chimiste, et que Nicolas, un peu plus âgé, a gagné de vitesse... Si le concours avait eu lieu, il l'aurait certainement emporté sur les autres apothicaires de la ville, ce qui n'aurait sans doute pas arrangé Nicolas, qui était certainement le promoteur de l'idée du concours destiné à accroître la concurrence. De toute façon, entre les deux candidats, le choix de Nicolas ne peut se porter que sur Willemet, et il a dû utiliser son influence dans ce sens lors de la discussion de la faculté.

Ce résultat constitue un nouvel échec pour Mandel qui ne parvient toujours pas à se faire une place de chimiste à Nancy... Il lui faudra pour cela attendre la Révolution. Jusque-là, il n'apparaît qu'à l'occasion d'une intoxication mortelle par le nitre (nitrate de potassium) en 1787, où le chirurgien La Flize, qui a été appelé, signale les "expériences faites devant nous par M. Mandel". Celui-ci intervient donc en tant que chimiste et qu'expert. Il démontre la responsabilité du produit ingéré dans le décès²⁸. Le nitre est en effet un produit chimique très toxique. Mandel est aussi le rédacteur essentiel de la *Pharmacopoea nanceiana*, la *Pharmacopée de Nancy*²⁹. Un tel document, demandé depuis longtemps par les médecins, est finalement terminé en 1785 mais, par suite de différentes complications, il ne paraîtra qu'en 1795, c'est-à-dire à un moment où existent d'autres priorités et où la chimie est dotée d'une nomenclature moderne, et où le système métrique se substitue aux mesures anciennes.

Le mariage et la descendance

François Mandel épouse Anne Marie Thérèse Félix (1755-1826) le 19 décembre 1786. Vu le patronyme de la jeune épouse, il serait intéressant de rechercher si elle est apparentée, et si oui, à quel niveau, avec Jean Félix, né en 1701 à Haroué et décédé en 1768 à Nancy, docteur en médecine et médecin ordinaire du Roi de Pologne, agrégé au collège royal de médecine à sa fondation en 1752 et l'un de ses professeurs de chimie, puis conseiller du collège en 1767. François et Anne Marie ont cinq enfants parmi lesquels Dominique Louis Victor, né en 1791 et décédé en 1813, et Joseph Hippolyte Aimé, né en 1795 (an III) et décédé en 1855, seront pharmaciens. Diplômé à Strasbourg en 1820, ce dernier succède à son père 87 rue Saint Dizier, mais cesse son activité dès 1829, mettant ainsi un terme à la lignée des Mandel pharmaciens à Nancy.

La Révolution et la notoriété

²⁷ Pfister C., Histoire de l'ancienne université de Nancy, *Annales de l'Est*, Nancy, 1904, vol. 18, p. 177-252 ; Pillement P., *L'ancienne Faculté de médecine de Nancy 1768-1793*, Crépin-Leblond, Nancy, 1910, 49 p., chap. IV, "L'enseignement, les chaires de chimie et d'anatomie", p. 29-36.

²⁸ La Flize D. Observation sur un empoisonnement causé par une trop grande quantité de nitre, avec des recherches sur l'usage interne de ce médicament, *Journal littéraire de Nancy*, 1787, vol. 22, p. 307-313. Le rapport original de l'observation est conservé aux Archives communales de Nancy (ACN), dans le dossier HH 31.

²⁹ Martin J. et Labrude P., La Pharmacopée de Nancy de François Mandel, *Revue d'histoire de la pharmacie*, 1999, n° 323, p. 317-324.

Comme déjà indiqué, c'est la Révolution qui donne à François Mandel l'opportunité d'exercer diverses activités au bénéfice de la collectivité scientifique et de la municipalité nancéiennes. Au plan scientifique, il participe de près ou de loin à la constitution et au fonctionnement de l'Ecole centrale de la Meurthe, de la Société de santé de la commune de Nancy, plus tard, de la Société des sciences, lettres et arts dont il sera le président. Ces activités sont l'occasion de réaliser des expériences de chimie au profit de diverses activités professionnelles et de présenter leurs résultats sous forme de communications et de publications à Nancy et à l'extérieur. Mandel se dévoue aussi tout de suite et jusqu'à sa mort au profit de sa ville natale et des collectivités auxquelles il appartient : rédaction du cahier de doléance des apothicaires de Nancy, déplacements à Paris dans le cadre départemental, inspection du jardin botanique, administration des prisons, des hospices civils, des subsistances, participation à plusieurs jurys de médecine et pharmacie, expertise des drogues saisies à l'occasion des inspections des pharmacies et drogueries. De Haldat indique aussi qu'il a été conseiller municipal, sans en préciser la période. Enfin, à titre privé, Mandel est membre de la franc-maçonnerie et il est vénérable de la loge à laquelle il appartient.

L'Ecole centrale du département de la Meurthe

Après la suppression des structures universitaires de l'Ancien régime, le rétablissement de moyens d'enseignement passe entre autres par la création des écoles centrales des départements. Dans le département de la Meurthe, l'école a son siège à Nancy, et Gain³⁰ indique que, pour la réorganisation de l'enseignement du second degré, "pour cette tâche, ni les hommes, ni les projets ne manquaient", et il cite MM. Mandel, Nicolas, Lamoureux, Willemet, Coster, etc., mais sans préciser pour quelles raisons.

Il est prévu que les candidats au professorat de ces écoles seront examinés et élus par un jury d'instruction avec l'approbation de l'administration départementale. Celle-ci, au reçu d'un courrier de l'administration centrale, nomme les cinq membres du jury le 6 nivôse an III (26 décembre 1795). Mandel n'en fait pas partie, mais il est vraisemblable que son influence s'est exercée sur les choix du jury à la suite du refus du ministre de dédoubler la chaire de physique et de chimie. Si tel avait été le cas, Deshayes, membre du jury et ci-devant professeur de physique au collège, aurait été nommé en physique, et Nicolas, ci-devant professeur de chimie (et d'histoire naturelle) à la Faculté de médecine, aurait reçu la chaire de chimie. Du fait de ce refus, Deshayes est nommé en physique et chimie, et Nicolas en histoire naturelle, ce qui ne fait pas son affaire car il n'est ni intéressé par cette science, ni donc compétent. Cette situation oblige à nommer Willemet au rang de professeur adjoint chargé de la botanique...

Mandel est ultérieurement nommé membre du jury d'instruction publique. Dans le détail du cabinet de chimie, physique et histoire naturelle dont Nicolas est propriétaire, et qu'il propose à la vente, Mandel est mentionné comme président du jury de l'Ecole centrale le 3 thermidor an VI, soit le 21 juillet 1798³¹. Il a peut-être été nommé avant, mais je n'ai pas trouvé de nomination parmi les nombreuses lettres que contiennent les registres de correspondance de l'époque³². Gain précise qu'il démissionne le 13 ventôse an VIII (4 mars 1800), et indique que la rapide démission de Nicolas de ses fonctions à l'Ecole centrale - il est rémunéré jusqu'en pluviôse an VI, soit mai 1798 et Willemet lui succède³³ - est en partie due à ses mauvaises relations avec

³⁰ Gain A., *L'Ecole centrale de la Meurthe à Nancy. 1^{er} messidor an IV-30 germinal an XII 19 juin 1796-20 avril 1804*, Nancy, Berger-Levrault, 1922, p. 5, 9, 14, 79, 108 et 120.

³¹ ADMM, L 449 : administration et tribunaux révolutionnaires 1790-an VIII.

³² ADMM, L 443 à L 448 : administration et tribunaux révolutionnaires, 1790-an VIII.

³³ Nicolas est rémunéré à l'Ecole centrale jusqu'au 12 prairial an VI, c'est-à-dire le 31 mai 1798. Il quitte Nancy en juin 1798 (ADMM, L 450 bis, dépenses de l'Ecole centrale).

Mandel, membre du jury. Ce dernier s'occupe aussi du pensionnat de l'Ecole en sa qualité de membre du jury et surtout d'officier de santé, mais Gain précise qu'il ne connut pas d'épidémie.

La Société de santé de la commune de Nancy

Le 26 brumaire an IV (17 novembre 1795), onze membres des institutions nancéiennes supprimées par les instances révolutionnaires, parmi lesquels Mandel, adressent aux administrateurs du département une pétition en vue de profiter de l'article CCC du titre X de la Constitution du 5 fructidor an III (22 août 1795), c'est-à-dire de former un "établissement particulier d'éducation et d'instruction" pour "concourir aux progrès des sciences, des lettres et des arts". En plus, ils se proposent de "contribuer (...) au soulagement des malades en formant des élèves qui se rendront utiles à l'Etat". L'administration départementale renvoie la requête à celle de la ville, et celle-ci répond positivement le 2 germinal an IV (22 mars 1796). C'est le 25 thermidor (13 août 1796) qu'est rendu public le règlement de la Société fondée en début d'année et comportant treize cosignataires dont trois pharmaciens³⁴. Ce sont, par rang d'âge décroissant, Willemet, Nicolas et Mandel.

L'article V des statuts de la société indique que ses membres " (...) feront des cours, de manière à ce que toutes les parties puissent être enseignées successivement, et dans les temps convenables". La question est abordée le jour même de la publication des statuts, le calendrier est constitué et le début des enseignements fixé au 1^{er} frimaire (21 novembre 1796) avec la tenue d'une séance publique. Les élèves doivent se faire inscrire pour l'enseignement, qui dure trois années et donne lieu à un "certificat de fréquentation" pour chaque cours. A l'issue de ces années et s'ils ont été assidus, ils peuvent demander à subir un examen en vue de l'obtention d'un "certificat de capacité". C'est ainsi que, dans les archives de la Société³⁵ figurent deux demandes d'élèves en pharmacie qui, en 1798, sollicitent une date pour cette interrogation en précisant qu'ils ont obtenu du "professeur Mandel" leur certificat de fréquentation. Ces demandes sont attestées du 7 brumaire (28 octobre 1798) par Mandel qui indique qu'ils ont "suivi ses cours pendant trois années consécutives à Nanci" (*sic*).

L'existence de ces cours est certaine jusqu'en l'an XII. A ce moment, la société est plutôt connue sous le nom de Société de médecine. Mandel y enseigne la thérapeutique et la pharmacie, mot qui ne figure pas toujours dans les documents. Il enseignait déjà la pharmacie gratuitement à titre privé auparavant, et il avait reçu pour cela une mention honorable de la Convention le 22 brumaire an III³⁶. L'enseignement semble avoir intéressé Mandel, et ceci peut expliquer sa candidature à la faculté de médecine et plus tard son appartenance au jury de l'instruction publique. Deux documents de sa main conservés aux Archives départementales en font foi : un "Projet de programme d'enseignement à l'Ecole de santé" et "Utilité d'attacher un professeur de pharmacie aux écoles de Santé"³⁷.

La Société tient une séance publique au moment de la rentrée des élèves, ce qui est une sorte de rentrée universitaire. Les "professeurs" présentent des communications sur des sujets scientifiques en rapport avec l'enseignement. Certaines d'entre elles font l'objet de courtes publications, et celles des pharmaciens paraissent dans le *Journal de la Société des pharmaciens*

³⁴ Labrude P., La participation des pharmaciens à la création et aux activités de la « Société de santé de la commune de Nancy » (1796-1806), *Revue d'histoire de la pharmacie*, 2007, n°354, p. 217-232.

³⁵ Archives de la Société de santé de Nancy, Musée de la Faculté de médecine, Nancy, dossier n° 156, liasse de documents. Ces documents sont maintenant déposés aux Archives départementales.

³⁶ Labrude P., La participation des pharmaciens à la création et aux activités de la Société de santé..., *op. cit.*

³⁷ ADMM, Ms SAL 310 : Archives des apothicaires, recettes de pharmacie, (registre), respectivement folios 19-20 et 21. Ce registre contient aussi le manuscrit "Dissertation sur le mercure" de Mandel avec des allusions à l'eau de Mettemberg.

de Paris. Mandel est l'auteur des travaux suivants : *Dissertation minéralogique sur le mercure, son utilité dans les arts, ses préparations médicales...*, présentée à la séance publique du 1^{er} frimaire an VI (21 novembre 1797), *Dissertation sur le fer* (1^{er} frimaire an VII, 21 novembre 1798), *Dissertation chimico-minérale (...) sur l'usage de certaines préparations d'antimoine* (1^{er} frimaire an VIII, 22 novembre 1799). Un travail sur les *Médicaments huileux* est de date incertaine.

L'affaire de l'eau de Mettemberg

L'eau de Mettemberg ou quintessence antipsorique est un médicament de composition secrète, appelé de ce fait "remède secret", et destiné au traitement de la gale. Il est proposé en 1794 (an III) par l'ancien chirurgien militaire Joseph Mettemberg, originaire de Sainte-Croix-aux-Mines, du côté alsacien des Vosges, à la suite d'un appel fait l'année précédente par le gouvernement en vue de trouver des remèdes contre la gale. Celle-ci est une affection très répandue dans les armées en campagne, et elle est alors du ressort des chirurgiens en raison de leur intervention sur le corps depuis l'extérieur. Ce médicament, d'usage externe, est très employé et son auteur bénéficie d'appuis. Il fera parler de lui pendant une longue période, et j'ai trouvé des documents à son sujet aux Archives départementales des Vosges³⁸, ce qui signifie que la préfecture a eu à se préoccuper de son emploi local.

Or, en 1801 ou 1802, Mandel est sollicité par un confrère médecin qui éprouve des accidents graves par suite de l'usage externe de ce spécifique. C'est Mandel qui utilise ces mots pour relater ces accidents. Rappelons qu'il est à la fois pharmacien et médecin. Lors de la séance publique de la Société de santé du 2 messidor an X (21 juin 1802), en présence du préfet de la Meurthe, il expose les résultats de ses analyses du médicament et conclut : "C'est avec la plus grande surprise que j'ai découvert (...) que la base de ce spécifique était un des plus délétères, un des plus actifs poisons connus, le Muriate de Mercure suroxygéné, aujourd'hui nommé Mercure sublimé corrosif". Mandel ne s'est pas trompé sur la toxicité de ce composé appelé aujourd'hui chlorure mercurique, ce qui n'empêcha pas cette "eau" de poursuivre une longue carrière... Compte tenu des risques de son emploi, Mandel désire que ses résultats soient rendus publics afin que ses utilisateurs soient prévenus de sa toxicité, même s'il ne doit être employé qu'à l'extérieur. *Le Journal de la Meurthe* les publie dès le 11 messidor (30 juin). Cette publication constitue le début d'une assez longue polémique entre des lecteurs et Mandel qui, même après la fin de ces échanges de lettres dans ce journal, continue à s'occuper de ce produit et publie d'autres notes à son sujet dont : "Avertissement sur le remède intitulé Quintessence anti-psorique ou Eau de Mettemberg" en l'an X, et "Lettre à M. Mettemberg relative à son mémoire à consulter contre l'Ecole de Médecine de Paris le 4 fructidor an XII" (22 août 1804). Mandel appelle son auteur "docteur Met-en-Bière" ! A Paris, en 1820, donc bien plus tard que Mandel, Charles-Louis Cadet de Gassicourt s'élèvera lui aussi contre ce remède et il en subira des désagréments³⁹. C'est sans doute cette préoccupation qui lui fera connaître Mandel et le conduira à rédiger une notice nécrologique à sa mort en 1820.

La pharmacopée de Nancy, le Catalogue des médicaments... et le Formulaire pour les prisons et maisons d'arrêt

Les statuts les plus récents de la maîtrise des apothicaires de Nancy, délivrés par Stanislas en 1764, ordonnent de dresser un dispensaire, ou formulaire, des remèdes, en suivant le *Codex* de Paris. Nous allons voir pourquoi un peu plus loin. En réalité, la demande d'un formulaire

³⁸ ADV, dossier 5 M 94, "Médicaments, 1810-1902".

³⁹ Flahaut J., *Charles-Louis Cadet de Gassicourt, bâtard royal, pharmacien de l'Empereur*, Paris, Editions historiques Teissèdre, 2001, p. 425-429. Egalement : Bouvet M., Quel est l'auteur des prétendus aveux de Charles-Louis Cadet de Gassicourt ? *Revue d'histoire de la pharmacie*, 1955, n° 146, p. 166-172.

nancéien est pendante depuis presque un siècle et demi, puisqu'il est question d'un tel document dans un arrêt ducal de 1624, et qu'il en est ensuite question à plusieurs reprises jusqu'à cette année 1764. En 1752, au moment de la création du collège royal des médecins, l'absence de ce dispensaire est palliée par l'usage du *Codex de Paris*, que les statuts du 15 mai 1752 imposent aux apothicaires nancéiens, qui est adopté par le collège le 20 janvier 1753, et dont l'usage est étendu à la Lorraine de Stanislas par cette instance le 16 mars suivant⁴⁰. En dépit de ces mentions dans des textes officiels, c'est seulement en 1784 que Mandel, alors premier juré du corps des apothicaires cette année-là, soumet un projet de pharmacopée au collège royal des médecins. Il n'est pas uniquement concerné en tant que premier juré des apothicaires. En effet, depuis sa réception à la maîtrise et la reprise de la pharmacie paternelle, Mandel est aussi l'apothicaire de la Maison du Refuge, rue des Quatre-Eglises, et il le restera jusqu'à sa fermeture en 1793⁴¹. Il est donc en contact avec les maladies qui nécessitent des soins hospitaliers et avec les pharmacopées en usage pendant ces décennies. Il est également compétent en médecine par son baccalauréat. Le 9 janvier 1786, une commission constituée de Gormand et Guillemin (médecins), La Flize (chirurgien), Nicolas, Willemet, Matthieu et Mandel (pharmaciens), est chargée d'examiner le plan d'un tel ouvrage et d'aboutir à sa publication. Les travaux durent plusieurs années et l'ouvrage est seulement prêt à être publié en latin à la fin de l'année 1790. Les changements apportés (usage du français et de la nouvelle nomenclature chimique) par la Révolution en retardent encore l'impression. Mandel ne fait publier la pharmacopée qu'en 1795 avec sa traduction en français page par page, la nouvelle nomenclature chimique et de nouveaux noms. Le catalogue occupe 49 pages avec 282 plantes, 31 minéraux et 17 produits animaux. Lui succèdent 14 pages de listes, puis la pharmacopée. Douze chapitres proposent 275 médicaments groupés en 41 sections et 5 appendices. Au total, les drogues simples (330) et les médicaments (357) sont environ deux fois moins nombreux que dans le dispensaire parisien de 1758. Les formules des préparations sont simplifiées par rapport à ce qui se pratique jusque-là. A la date du 29 brumaire an V (19 novembre 1796), les délibérations du corps municipal de Nancy mentionnent : "Le président a reçu de Mandel, officier de santé, un livre élémentaire de Pharmacopée, écrit en latin et en français, en hommage. Après avoir ouï la commission du directoire exécutif, l'administration municipale fait mention honorable et le livre sera déposé aux archives de la commune comme monument de science et charge le président de témoigner sa reconnaissance⁴². L'ouvrage est bien accueilli par la Convention qui lui décerne une mention honorable et l'envoie aux comités des secours publics et d'instruction publique. Mais il paraît trop tard pour intéresser la Lorraine, et en dépit de ses qualités et des nouveautés qu'il comporte, n'a qu'une diffusion limitée et une influence négligeable sur l'évolution de la pharmacie. L'original de la pharmacopée (figures 5 et 6) est actuellement conservé dans les archives du collège royal⁴³.

⁴⁰ ADMM, 15 J 7, registre des assemblées du Collège royal des médecins, folios 17 et 22.

⁴¹ Guyot B., *Médicaments pour hospices et prisons en 1805 : deux manuscrits inédits de François Mandel*, thèse de diplôme d'Etat de docteur en pharmacie, sous la direction de J. Martin, et la présidence de P. Labrude, Nancy, 1999, n° 14, 339 p. Les manuscrits sont conservés aux ADMM sous la cote 5 M 23 : "Pharmacie de 1809 à 1902".

⁴² ACN, D 15 : délibérations du corps municipal du 22 prairial an III au 4 frimaire an V, folio 198.

⁴³ Archives du Collège royal de médecine de Nancy, musée de la Faculté de médecine, Nancy, dossier n° 153, document n° 8169, 53 feuilles ou feuillets numérotés, sauf le dernier. Ce dossier a été déposé aux Archives départementales.

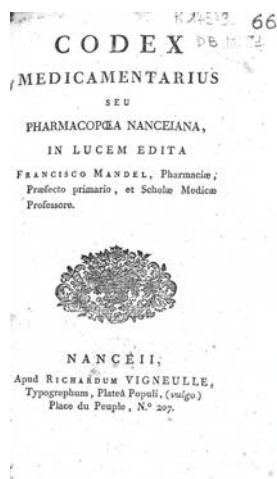


Figure 5 : la couverture de la pharmacopée. Figure 6 : deux pages de la pharmacopée.

En 1805, en tant qu'administrateur des hospices et des prisons, Mandel est chargé par le jury de médecine et de pharmacie du département, de rédiger un catalogue des médicaments qui doivent se trouver dans les pharmacies des hospices, et un formulaire destiné aux prisons et maisons d'arrêt. Le jury est établi par la loi du 19 ventôse an XI et comprend les médecins Lafitte et Serrières, auxquels le préfet adjoint quatre pharmaciens le 12 fructidor an XII (30 août 1804). Ce sont Willemet, Mandel, son élève Beaupré, et Noël, bientôt remplacé par Matthieu. Le médecin De Haldat du Lys est nommé membre suppléant du jury en 1805. On ne sait pas très bien si c'est le jury ou le préfet ou un ordre venu de Paris qui est l'instigateur de la rédaction de ces documents, le préfet s'attribuant l'initiative dans un courrier qu'il adresse au sous-préfet de Toul le 7 janvier 1806, en lui précisant qu'il faut se conformer au formulaire, et que ses médicaments sont suffisants puisqu'en cas de maladie grave, une hospitalisation est décidée. Mandel est le véritable auteur et sans doute le seul rédacteur des manuscrits, puisqu'il adresse un "avis du rédacteur" à ses collègues du jury qui signent les deux manuscrits pour approbation⁴⁴. Le *Catalogue* commence par les médicaments simples présentés en 26 classes décrites par leurs propriétés : dépuratives, vermifuges, diurétiques, etc., et leur mode d'administration. Il s'y trouve 175 plantes, 21 minéraux et 9 produits animaux, ce qui est conforme aux habitudes et connaissances du temps. Viennent ensuite 20 classes de médicaments composés avec les noms de 87 préparations et leur posologie. Les remèdes externes forment ensuite une liste à part. Le *Formulaire* pour les prisons rassemble 81 préparations rangées sous dix formes galéniques : potions, pilules, lavements, etc., sans doute en vue de simplifier la tâche des praticiens, la gestion de la pharmacie et le coût de fonctionnement.

Tous ces médicaments, de première nécessité, diffèrent en partie de ceux des ouvrages de l'époque. A titre d'exemple, le *Code des hospices* de Parmentier n'en rassemble respectivement que 58 et 36. Mandel emploie la nouvelle nomenclature chimique (par exemple *sulfate de magnésie* au lieu de *sel d'Epsom*) et de nouvelles désignations (*onguent de nitrate mercuriel* au lieu de *onguent citrin*). Toutefois les quantités restent exprimées dans les anciennes mesures et

⁴⁴ Guyot B., Labrude P. et Martin J., A Nancy en 1805, François Mandel rédige un formulaire à l'usage des hospices et des prisons, *Acta 34^e Congressus internationalis historiae pharmaciae*, Florence, 20-23 octobre 1999, Typografia Piave, Srl, Belluno, 2001, p. 320 ; Guyot B. et Martin J., Médicaments pour hospices et prisons en 1805 à Nancy, *Revue d'histoire de la pharmacie*, 2000, n°327, p. 371-376.

non pas dans le système métrique. Le *Formulaire* est copié et envoyé aux maisons d'arrêt, mais le *Catalogue*, bien qu'adopté par le jury à la fin de 1805, n'a pas dépassé le stade du manuscrit.

La Société des sciences, lettres et arts de Nancy

Mandel n'entre pas dans cette compagnie avant la Révolution, alors qu'elle a pour nom "Société royale des sciences et belles-lettres". Depuis sa création par Stanislas en 1750, elle n'a accueilli que peu de pharmaciens, et les raisons de leur admission ne sont pas directement la pharmacie. Laugier est admis dès 1752 en qualité de botaniste, ce qu'il n'est manifestement pas, et la raison est certainement l'existence de relations familiales avec les médecins Bagard et Salmon. Nicolas est admis en 1782 en qualité de chimiste et de physicien, ce qui, ici, peut vouloir dire médecin. Mandel, à cette époque ne peut pas espérer être admis, et ceci pour deux raisons. La première est que sa notoriété extra-pharmaceutique n'est pas suffisante, et la seconde que Nicolas ferait certainement obstacle à une admission. La situation est totalement différente lorsque la société se reconstitue au début du XIX^e siècle. Mandel dispose à ce moment d'un dossier de publications riche et varié et d'un grand nombre d'activités au bénéfice de la collectivité. Il est maintenant très connu dans Nancy. Enfin, Nicolas n'est plus Nancéien depuis longtemps.

La Société libre des sciences, lettres et arts de Nancy l'accueille en tant que membre titulaire le 22 août 1802⁴⁵. Il figure comme membre résident à la page 19 du *Rapport sur l'établissement de la Société libre des sciences, lettres et arts de Nancy*, approuvé par le préfet Marquis le 22 ventôse an XI et imprimé chez Vigneulle et chez Thiébaud à Nancy. Dans son *Rapport sur l'établissement, la correspondance et les travaux de la Société...*, de Haldat mentionne, pour la séance publique du 1^{er} nivôse an XI (22 décembre 1802), la communication "Analyse du spécifique de Mettemberg". Trois présentations sont référencées en 1803⁴⁶, relatives à la détérioration des vins, au danger du méphitisme des marnières et aux secours aux noyés. En l'an XII, le *Précis analytique des Travaux de la Société* rapporte l'analyse d'une eau du jardin de M. Marmod à Jarville, en 1805, la combustion de la tourbe et l'altération de plusieurs médicaments, en 1806 la proposition d'une meilleure préparation de la "poudre anglaise", dite "de James"⁴⁷, la comparaison des soudes (soude véritable ou carbonate de sodium ?) d'Alicante et de Dieuze, et un rapport sur la falsification du poivre. L'année suivante, 1807, Mandel examine un nouveau savon fabriqué à Nancy, puis il poursuit par des observations sur les médicaments huileux et onctueux, sur le mercure et sur une recette contre l'empoisonnement par l'arsenic. L'année 1810 le voit faire un rapport sur des analyses d'eaux de Nancy par M. de Dombasle, et présenter un travail sur le blanchissement du linge. En 1811 et 1812, il disserte sur une question d'anatomie pathologique relative au poumon, sur les boules de Mars, un sujet qui l'a toujours intéressé, et sur la pénurie des subsistances. Les années qui suivent sont consacrées à l'agriculture : la graisse des vins, la culture et la conservation des pommes de terre, les inconvénients de l'emploi du fumier pour la vigne, le moyen de se débarrasser des limaces. Les quatre derniers travaux ci-dessus paraissent dans le *Précis analytique de la Société des sciences, lettres et arts* en août 1819. Mandel meurt le 26 novembre 1820. Il a présidé cette

⁴⁵ Panigot E., *Notices biographiques et bibliographiques sur les membres de l'Académie de Stanislas*, Bibliothèque publique de Nancy, Ms 960-962 (702, 1, 2, 3), tome 2, Notices sur les membres défunts pendant la période 1802-1880, feuillet 68, verso.

⁴⁶ Favier J., *Table alphabétique des publications de l'Académie de Stanislas (1750-1900)*, Nancy, Berger-Levrault, 1902, 225 p., ici p. 158. L'auteur référence 19 travaux, cependant que J. Martin en compte 22 et même 23 selon la manière de compter.

⁴⁷ Encore appelée "poudre antimonial", célèbre en Angleterre, c'est un médicament diaphorétique (qui fait transpirer), laxatif et fébrifuge.

compagnie en 1806 et en 1809, et il en a été le bibliothécaire-archiviste et le trésorier-questeur en 1816⁴⁸.

La participation à la vie publique nancéienne

Le premier acte de la participation de François Mandel semble être la rédaction des doléances de la communauté des apothicaires de Nancy, avec Remy Willemet, à la suite de l'assemblée du 11 mars 1789⁴⁹. En décembre, Mandel est avec Desmoulon (ou De Moulon), Nicolas et André, l'un des quatre députés représentants de la commune à Paris pour demander à l'Assemblée nationale que Nancy soit le chef-lieu du département et le siège de la cour suprême⁵⁰. Les dépenses occasionnées par ce déplacement sont réglées le 13 février 1790 à hauteur de 2549 livres⁵¹.

C'est au cours de cette même année 1790 que Mandel devient administrateur des hospices et administrateur des prisons, ce qu'il demeurera respectivement pendant vingt et trente ans⁵². En 1819, la Société royale pour l'amélioration des prisons reconnaît publiquement son zèle et sa philanthropie, et lui décerne une médaille que son fils et successeur reçoit à sa place en 1820 après son décès, selon l'éloge dû à De Haldat.

Lorsqu'en l'an II, les comités des domaines et d'instruction publique de la Convention posent des questions aux "citoyens composant l'administration du district de Nancy", à propos du "jardin de botanique", c'est le médecin Gormand qui répond. Il est bien placé pour faire cette réponse. En effet, il a été le secrétaire perpétuel du collège royal des médecins, qui est initialement le propriétaire du jardin, lequel a été créé pour lui par Stanislas en 1758⁵³. Cette réponse, le 23 thermidor de la 2^e année (10 août 1794) est que "le conseil général de la commune de Nancy a chargé de l'inspection un de ses membres, le citoyen Mandel pharmacien"⁵⁴. Ceci est une preuve que, contrairement à ce qui est parfois écrit, le jardin n'est pas à l'abandon.

Mandel est aussi administrateur des subsistances, pendant une période qui n'a pas pu être précisée, mais qui se situe vers la fin du Premier Empire, ce qui le conduit à présenter à la Société académique un mémoire intitulé "Contre la pénurie des subsistances en 1812" ; il paraît dans le *Précis analytique des travaux de la Société des sciences, lettres et arts* l'année suivante. Il n'est pas étonnant aussi que de nombreux jurys et conseils font appel à sa compétence et à son sens du bien public : conseil d'agriculture, arts et commerce de la Meurthe vers 1802, jury de médecine du département en 1804 avec participation aux visites des pharmacies et des

⁴⁸ Favier J., *Table alphabétique des publications de l'Académie de Stanislas (1750-1900)*, ouvrage cité, p. 158.

⁴⁹ Godfrin J., *Cahiers de doléances des baillages des généralités de Metz et de Verdun pour les Etats généraux de 1789...*, vol. 4, *Cahiers du baillage de Nancy*, Paris, Librairie Leroux, 1934, p. 479.

⁵⁰ La constitution des départements est décidée le 22 décembre 1789. Nancy et Lunéville revendiquent le siège du chef-lieu, et la loi du 26 février 1790 prévoit que les sessions administratives départementales siègeront alternativement dans les deux villes, ce qui n'est pas suivi d'effet. Il faut attendre la décision de la commission Daunou du 10 nivôse an V (31 décembre 1796) pour que le choix de Nancy soit définitif.

⁵¹ ACN, CC 626 : compte général du trésorier de l'Hôtel de ville, p. 113, art. 124 ; CC 627 : autres dépenses extraordinaires, liasse 18, pièce 173 : voyage à Paris de Mandel, etc. ; CC 702 : paiement de la chambre des comptes du Conseil de ville.

⁵² Guyot B., *Médicaments pour hospices et prisons en 1805 : deux manuscrits inédits de François Mandel*, thèse de diplôme d'Etat de docteur en pharmacie, Nancy, 1999, 339 p. Les manuscrits sont conservés aux ADMM sous la cote 5 M 23.

⁵³ Boulangé M., Charles Bagard et le premier jardin botanique de Nancy, *Le Pays lorrain*, Nancy, 2008, vol. 89, n°3, p. 167-172.

⁵⁴ ADMM, L 1695 : administration et tribunaux révolutionnaires 1790-an VIII, jardin de botanique.

drogueries⁵⁵, ce qui le conduit à être expert pour l'analyse des drogues saisies en mars 1807, novembre et décembre 1811-janvier 1812⁵⁶, jury organisé pour l'examen des produits destinés à l'exposition pendant les fêtes préparées à nos armées victorieuses en 1806.

Au cours de l'année 1815, Mandel est adjoint au maire de Nancy et cité comme juge de paix. Il est élu (nommé ?) maire (provisoire ?) le 17 juillet de cette année, succédant à Antoine Michel Mengin, mais il donne sa démission immédiatement, et c'est Payot de Beaumont qui est élu⁵⁷. Dans son *Eloge...*, De Haldat est peu précis sur ces fonctions municipales et n'évoque pas la démission de Mandel dont nous ignorons les motifs, peut-être simplement l'âge, soixante-six ans, les difficultés prévisibles ne l'ayant pas forcément effrayé s'il avait été plus jeune.

L'œuvre scientifique de François Mandel

Les travaux et publications de François Mandel dépassent la cinquantaine selon les études qui ont été consacrées à leur dénombrement, la plus récente étant celle de M. Martin. Si on enlève les trois premières notes, qui datent de 1772 et correspondent à l'affaire de l'eau de la propriété Isabey, tous les autres travaux sont postérieurs à la *Pharmacopea nanceiana* dont la version latine était terminée en 1785, mais dont l'édition est postérieure de dix ans ou plus : 1795 selon de Haldat, la fin de l'année 1796 où elle est disponible chez son auteur, ou même 1797 puisqu'elle est réputée être de l'an V (16). Les derniers travaux de Mandel sont de 1820, année où il meurt.

Les difficultés suscitées par Pierre-François Nicolas dès les premiers travaux que Mandel présente l'ont semble-t-il amené à suspendre sa production scientifique. Tous deux voulaient se placer à Nancy en tant que chimistes, ce qui, à ce moment, était un bon moyen d'acquérir une notoriété. Mais Nicolas avait une longueur d'avance sur Mandel qui était né six années après lui et avait subi le handicap de perdre son père et de devoir aussi faire face à des soucis financiers, ce qui n'est pas propice à la recherche désintéressée... Aussi le nom de Mandel ne réapparaît-il que beaucoup plus tard, en 1785 et 1787, d'abord dans le domaine de la pharmacie et du médicament, que Nicolas n'occupe pas car cela ne l'intéresse que peu. A partir de la Révolution, Mandel est présent en chimie et dans d'autres domaines, quand sa puissance à l'intérieur de la ville s'accroît, et que celle de Nicolas stagne ou est contrariée, en partie par Mandel qui a l'opportunité de se venger, en partie pour d'autres raisons, et que Nicolas quitte Nancy pour Paris en prairial an VI, soit juin 1798. Dès lors, il n'y a plus à Nancy que deux pharmaciens ayant des compétences de niveau universitaire : Willemet, botaniste reconnu, mais peu porté vers la chimie et qui est âgé de plus de soixante ans, et Mandel, qui peut (enfin) se consacrer à la chimie, et aux sujets qui touchent à la médecine et à la pharmacie.

Dans un souci didactique et pour simplifier, les travaux de François Mandel peuvent être groupés sous trois thèmes principaux et deux accessoires, soit cinq en tout : 1. la pharmacie et le médicament, 2. la chimie et les toxiques, 3. les vins et les alcools, 4. la pomme de terre et les questions agricoles, 5. les eaux.

⁵⁵ ADMM, 5 M 24 : inspection des pharmacies en application de la loi du 21 germinal an XI..., an XII-1869.

⁵⁶ ADMM, 5 M 23 : pharmacie (police, vente de produits pharmaceutiques, *Catalogue...* de Mandel) de 1809 à 1902. 3 U III : tribunal de 1^{er} instance de Nancy, 1408 : affaire concernant Joseph Maurice, colporteur à Nancy, le 29 novembre 1811 (fabrication et vente de boules d'acier dites vulnérables, en contravention avec la loi) et 1409 : affaire concernant Firmin Milot, marchand à Nancy, le 3 janvier 1812 (fabrication et vente de boules d'acier dites vulnérables, sans autorisation).

⁵⁷ Taveneaux R. (sous la direction de), *Histoire de Nancy*, Toulouse, Privat, 1987, p. 479. L'ouvrage ne contient aucune autre précision au sujet de l'élection de Mandel à la fonction de maire.

Dans le domaine du médicament, Mandel s'est intéressé à une production qui, au XVIII^e siècle, est particulière à Nancy et s'appelle "boule d'acier vulnérable", ou "boule de Nancy". Dans la chronologie, il existe deux types de boules : celle qui apparaît au XVII^e siècle et qui s'appelle d'abord "pierre d'acié" puis "boule d'acier" ou "boule de Mars", et celle du XVIII^e siècle⁵⁸, qui est propre à Nancy et qui se caractérise par l'incorporation de plantes vulnérables. La plus ancienne mention, "pierre d'acié", est due au médecin Dubé dans son *Médecin des Pauvres* en 1675, et le nom de "boule médicamenteuse" est employé par Helvétius en 1706 dans ses boîtes de médicaments "de la Cour"⁵⁹. Le nom de Nancy est resté attaché à ce médicament qui y est cité pour la première fois sous ce nom (boule de Nancy) par Pierre-François Nicolas dans son *Cours de chymie théorico-pratique* en 1777⁶⁰.

La boule, tant de Mars que de Nancy, est une forme solide, d'une trentaine de grammes, qui a plutôt une forme ovoïde qu'une forme sphérique, qui peut être marquée d'un signe inclus dans la masse solide, et à laquelle est attaché un ruban. Celui-ci permet de suspendre la boule dans de l'eau, dans une tisane ou une autre forme buvable, pour qu'une certaine quantité de produit se dissolve et conduise à de "l'eau de boule", qui est bue. La boule est alors suspendue à l'air pour qu'elle sèche, puis elle est conservée au sec. La boule d'acier est généralement vendue à l'unité et avec un prospectus qui en détail les indications et l'usage. Elle est réalisée à partir de limaille de fer et de tartre. Lorsqu'on fait macérer ce mélange dans une décoction de plantes vulnérables⁶¹, on aboutit à une boule de Nancy. En usage interne (boisson), l'eau de boule apporte du fer dont l'organisme a besoin ; en usage externe, elle est hémostatique⁶² et vulnérable. Les différentes boules sont fabriquées par les apothicaires, mais aussi par des particuliers munis d'autorisations des pouvoirs publics, et bien sûr par d'autres qui n'en ont pas. Il existe donc une importante concurrence, des fabrications illicites par absence d'autorisation ou d'autorisation échue, et de nombreuses contrefaçons, d'où l'existence d'une commission de visite des fabricants, à laquelle Mandel participe. Dans la remarquable étude⁶³ que le professeur J. Martin a consacrée aux boules, mais qui n'a été éditée qu'à compte d'auteur, le nom de François Mandel revient dix-sept fois dans la seconde édition.

Mandel est membre de la commission de visite des pharmacies, des boutiques des droguistes et des vendeurs de boules d'acier dès 1772, et expert pour l'analyse des drogues saisies en 1785 comme on l'a vu avec l'intoxication mortelle par le nitre. Les archives conservent des procès-verbaux de visites, d'analyses et de destruction de produits de mauvaise qualité dans lesquels il est cité. Il en parle bien sûr dans la *Pharmacopée de Nancy*, et son activité en ce domaine se poursuit jusqu'à la fin de sa carrière avec, en 1811, ses expertises et les procès-verbaux correspondants, dans les affaires Maurice et Millot⁶⁴, puis en 1812 une publication au *Bulletin*

⁵⁸ Martin J., *Les Boules d'acier vulnérables Boules de Nancy, Boules de Molsheim et les Boules minérales des Chartreux*, Nancy, Faculté de pharmacie, 1^e édition, 1995, 231 p., 2^e édition (sous l'égide d'E. Martin), 2007, 297 p., *passim*.

⁵⁹ Trépardoux F., Les médicaments de la Cour, chronologie, mise en oeuvre et résultats humanitaires, *Revue d'histoire de la pharmacie*, 1996, n°312, p. 374-377.

⁶⁰ Nicolas P.-F., *Cours de chymie théorico-pratique à l'usage des étudiants et des amateurs*, Nancy, Haener, 1777, p. 238.

⁶¹ Vulnérable : qui favorise la cicatrisation et la guérison des plaies et des blessures.

⁶² Hémostatique : qui est propre à faire cesser les hémorragies.

⁶³ Référence 54. Une publication a aussi été faite dans la *Revue d'histoire de la pharmacie* (Les formules des boules d'acier vulnérables, 1995, n°305, p. 196-200) et une notice leur est consacrée dans le *Dictionnaire d'histoire de la pharmacie* (Editions Pharmathèmes, Paris, 2^e édition, 2007, p. 78-79). Wikipédia consacre une intéressante notice à ces boules.

⁶⁴ Voir à ce sujet la page 9 des *Titres et travaux...* publiés par M. Martin en 1992 (référence 4), et sa publication à la *Revue d'histoire de la pharmacie* avec l'annulation d'un diplôme de pharmacien (1996, n°310, p. 255-260).

de pharmacie (Observations sur les boules de Mars), cependant que la composition et les vertus de la Boule d'acier, dite boule de Nancy, sont présentées à la Société des sciences, lettres et arts en 1813.

Mandel s'est sans doute intéressé au vin avant d'écrire à son sujet. En effet, la vigne est alors cultivée partout, cependant que beaucoup de vins, préparés dans des conditions empiriques ou insatisfaisantes, sont de mauvaise qualité ou ne se conservent pas. Il réagit à l'ouvrage de Cadet de Vaux⁶⁵, frère de Cadet de Gassicourt, par deux notes parues en septembre et novembre 1800 : *Observations œnologiques, relatives à l'ouvrage du C^{en} Cadet de Vaux, sur l'art de faire le vin*, et *Nouvelles observations, relatives à l'ouvrage du Cen Cadet de Vaux, sur l'art de faire le vin*. Ce sujet va donner lieu à des travaux de sa part jusqu'à son décès : *Dissertation sur la détérioration des vins, les causes qui la déterminent, les moyens d'y obvier, enfin ceux de les guérir lorsqu'ils sont malades*, présenté à la Société académique en août 1803, *L'art de faire, de gouverner et de guérir les vins* en mai 1804, un texte de 74 pages !, *Mémoire sur la maladie des vins*, couronné par la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne et publié dans ses *Mémoires* en 1813, encore cinq communications à la Société académique, dont les textes paraissent dans les *Précis analytique des travaux...* en 1817 et 1819, enfin un dernier mémoire sur le salpêtre⁶⁶ et la graisse du vin en 1820. Il faut ajouter à cet ensemble un travail sur la *Confection des eaux de vie*, où Pierre-François Nicolas, qui a été chargé de surveiller la qualité de ces alcools en Lorraine, avant la Révolution, est cité⁶⁷. Mandel apparaît donc comme ayant été passionné par la question des vins, comme il l'a été par la boule d'acier. Par ses analyses, ses avis et ses conseils, il ne se comporte pas seulement en chimiste, mais également en hygiéniste "soucieux de mettre les vigneronns en garde contre des pratiques aussi bien ancrées que novices"⁶⁸.

C'est De Haldat, déjà cité plusieurs fois, qui nous renseigne le mieux sur les sociétés et académies dont François Mandel a été membre : Société (académie ?) littéraire de Dijon, Sociétés de médecine de Paris, Bordeaux, Caen, Montpellier et Evreux, Société de pharmacie de Paris⁶⁹, Sociétés d'agriculture de Nancy, Strasbourg et Châlons⁷⁰, Société minéralogique d'Iéna. Il est encore d'une certaine manière, l'honnête homme du XVIII^e siècle, et le savant du siècle des Lumières, qui peut se livrer avec fruit à l'étude de sujets nombreux et variés.

Mandel, franc-maçon

⁶⁵ Cadet de Vaux (Antoine Alexis François, 1743-1828) pharmacien et chimiste, s'est intéressé aux applications de la chimie à l'économie domestique et rurale, à l'agriculture (création des comices agricoles) et à la vinification, en particulier à Franconville, près de Pontoise. Il est l'auteur de *L'art de faire le vin, d'après la doctrine de Chaptal, instruction destinée aux vigneronns*, de 80 pages, paru en l'an IX (1799-1800) à Paris au Bureau de la Décade philosophique, littéraire et politique.

⁶⁶ En nomenclature moderne, il s'agit du nitrate de potassium, qui se trouve sous la forme d'efflorescences blanches sur les murs humides. Il sert alors à la fabrication de la poudre destinée aux canons.

⁶⁷ ADMM, Ms SAL 310, folios 24-28. Nicolas est l'auteur d'un *Manuel du distillateur d'eau de vie* de 28 pages paru chez Haener à Nancy en 1787 (cote à la Bibliothèque publique : 80308¹).

⁶⁸ Vetter T., Oenophilie médicale au seuil du XIX^e siècle, ou de la supériorité des vins de France, *Annales médicales de Nancy*, 1969, vol. 8, p. 205-211.

⁶⁹ Cadet de Gassicourt ne l'indique pas dans sa notice nécrologique parue au *Bulletin de pharmacie*.

⁷⁰ En réalité Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne, dont il est lauréat avec un *Mémoire sur la maladie des vins* publié dans ses mémoires en 1813, année où il devient membre de la société, où il publie une seconde fois en 1819 : *Mémoire sur les moyens de préserver les murs de craie des atteintes du salpêtre*.

Nous ne disposons que de peu d'éléments sur ce sujet. Dans ses *Notes...*, Bernardin⁷¹ indique seulement que François Mandel est membre et vénérable de la loge *Saint-Jean de Jérusalem* - fondée en 1772⁷² -, de 1807 à 1808. En dehors de ses titres connus, il le qualifie de docteur en médecine, ce qu'il n'a jamais été, de publiciste, sans doute dans le sens d'auteur qui rend publiques des connaissances scientifiques et techniques, Mandel n'ayant été ni journaliste, ni écrivain. Il le qualifie aussi de conseiller général.

Conclusion

François Mandel est incontestablement l'un des trois plus illustres pharmaciens de Nancy du XVIII^e siècle, et surtout bien sûr de sa seconde moitié. Pour le début du XIX^e siècle, il est le seul jusqu'à Braconnot qui débute sa carrière nancéienne grâce à l'appui de Willemet en 1806. Longtemps éclipsé par Nicolas, il ne peut s'exprimer qu'à la faveur de la Révolution. Dans le trio qu'il constitue avec Willemet et Nicolas, Willemet n'est pas chimiste et n'est ni vindicatif ni ambitieux. A l'opposé, Nicolas est un bon chimiste, certainement un bon pharmacien mais peu intéressé par la pharmacie, un homme de laboratoire, mais aussi un ambitieux et un politique. Mandel est différent de l'un et de l'autre. Il est à la fois un praticien et un chercheur, dévoué au monde de la pharmacie : l'officine, l'hôpital (la Maison de secours), la commission des boules et autres ; dévoué à la société : le département et la commune. Pharmacien, il est aussi médecin et peut-être plus que Nicolas, même s'il n'est que bachelier en médecine, au plus licencié. Il se comporte comme un vrai pharmacien par les analyses de médicaments qu'il pratique, par sa préoccupation de leur stabilité et de leurs falsifications, par la rédaction de la *Pharmacopée de Nancy* et de deux formulaires, etc. Son laboratoire officinal sert aux expertises demandées par les uns et les autres (La Flize, ses collègues, le préfet). Dévoué aux hôpitaux, aux hospices et aux prisons, il est aussi professeur à l'Ecole centrale et à la Société de santé. Il s'occupe de la question des subsistances, de l'analyse de produits agricoles, alimentaires, industriels, etc.

Tout ceci représente une grande activité, un grand éclectisme, un grand dévouement. Aussi est-il sans doute le plus grand de tous par le nombre et la diversité des travaux et des activités, même s'il ne l'a pas été le plus longtemps, car il est dépassé en longévité scientifique par ses deux confrères.

⁷¹ Bernardin C., *Notes pour servir à l'histoire de la franc-maçonnerie à Nancy jusqu'en 1805*, Nancy, Imprimerie nancéienne, 1910, vol. 2, p. 205-206 et 223

⁷² Chevallier P., Les milieux maçonniques en Lorraine au XVIII^e siècle, dans *La Lorraine dans l'Europe des Lumières*, actes du colloque tenu à Nancy du 24 au 27 octobre 1966, *Annales de l'Est*, Nancy, 1968, 376 p., ici p. 77-94.